

---

<b>EPREUVE ANTICIPEE D'HISTOIRE DES ARTS : HARMONISATION DES PROFESSEURS</b>
--

**DEROULEMENT DE L'EPREUVE ORALE:**

- **Choix d'une œuvre** : le jury choisit une des œuvres (du XXe siècle ou contemporaine) proposées dans le lutin/classeur. L'élève peut garder la fiche concernée sous les yeux. Le jury garde le lutin/classeur pour se faire une opinion sur l'ensemble du travail réalisé.
- **Installation** : l'élève aura besoin de sa clé USB et d'un ordinateur pour projeter ou faire écouter l'œuvre choisie (relation triangulaire). Sinon, il s'agira d'un face à face autour d'une œuvre imprimée sur papier, qui devra être prévue en double.
- **Duré** : un quart d'heure maximum, dont :
  - Temps de lecture, de visionnage ou d'écoute (1 à 2 mn maximum, à l'appréciation du jury)
  - Exposé de l'élève
  - Questions du jury
- **Rôle du jury (binôme de professeurs)** : les questions posées par le jury sont destinées à aider l'élève à compléter son exposé ou à approfondir un point important. Aucune question ne devra avoir pour objectif de piéger l'élève sur des « savoirs savants ».
- **Marge d'interprétation** : l'œuvre d'art peut donner lieu à diverses interprétations, du moment qu'elles sont justifiées et cohérentes.
- **Exigences** : toujours garder à l'esprit que les élèves n'ont jamais été confrontés à une épreuve orale, ont rarement bénéficié d'un oral blanc, que le commentaire d'une œuvre d'art est loin d'être un exercice familier pour eux, qu'ils n'ont pas la culture générale qu'on pourrait attendre de lycéens.

**PRESENTATION ET CONTENU DU LUTIN/CLASSEUR**

- **Ne pas périaliser**
  - La présentation de la fiche : elle peut-être rédigée, avec ou sans sous-titres, ou se présenter sous forme de notes lisibles, ou encore de tableau.
  - Les travaux manuscrits ou les impressions en noir et blanc pour les œuvres.
- **Valoriser**
  - l'ajout d'œuvres supplémentaires, de fiches supplémentaires, de documents,
  - un effort particulier de présentation, de personnalisation du dossier.